

rappelle pas les paroles prononcées par l'honorable leader de l'opposition quand la question de préférence anglaise a été soumise à cette Chambre par le ministre actuel des Douanes (M. Paterson) et le ministre des Finances (M. Fielding)? Ne se rappellerait-il pas les paroles prononcées par l'honorable député de Toronto-nord, le critique financier de l'opposition? Je ne parlerai pas du vieux routier de Cumberland, du grand homme d'Etat canadien qu'était sir Charles Tupper. Je citerai, seulement, ce qu'il a dit dans cette Chambre. Voici ses paroles :

Le résultat est que ce tarif entre en vigueur. Mon honorable ami sait fort bien que nos industries s'en trouvent déjà paralysées et que certains de nos collègues se réjouissent de la destruction des industries du Canada. Je lisais l'autre jour une pénible expression des lamentations de ces industries dans la "Gazette" de Montréal, alors que les manufacturiers déclaraient l'un après l'autre que ces industries étaient ruinées; que leurs fabriques seraient obligées de fermer leurs portes et qu'ils se voyaient déjà menacés d'un retour au déplorable état de choses qui existait quand l'honorable député qui vient de prendre la parole avait charge de la politique fiscale de ce pays. Je dis qu'on n'aurait jamais pu imaginer un plus grand malheur pour le Canada.

Voilà ce que prédisait le chef du parti conservateur en 1897, quand fut proposé le tarif différentiel à l'égard de l'Angleterre. Mais qu'est-ce que trouvait à dire l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), qui représentait alors la circonscription de King ou celle de York?

Est-il juste, est-il raisonnable, est-il digne d'hommes d'Etat d'entraver, de paralyser complètement le développement d'industries déjà florissantes, quoique récemment établies, au moyen de la concurrence que l'on provoque en abaissant les droits d'un quart en faveur de ces nations qui seront admises à bénéficier de cette réduction si les conditions sont telles que je les ai décrites? Or, le Gouvernement n'a aucunement contredit ce que j'ai affirmé.

L'ancien député de King, qui représente aujourd'hui la circonscription de Toronto-nord, prédisait alors que l'adoption du tarif de faveur aurait pour effet de paralyser les industries de notre jeune pays. Traitant le même sujet, l'honorable chef de l'opposition (M. R. L. Borden, Halifax) qui était alors un des jeunes membres de la gauche—nous avons été élu la même année, en 1896—s'exprimait ainsi:

Qu'est-ce que ce noble tribut de 25 p. 100....

...payé au commerce et aux industries de la Grande-Bretagne.

...voici ce qui en est: nos adversaires, sans se donner la peine, dans une question aussi importante, de s'assurer s'ils avaient tort ou raison, ont cru devoir faire une démarche qui, à mon avis, ne peut avoir qu'un des deux résultats suivants: soit de mettre le pays en

M. LEMIEUX.

conflit direct avec la mère patrie, soit de provoquer un conflit entre celle-ci et l'Allemagne. L'un ou l'autre de ces résultats est inévitable.

Ainsi, en faisant une réduction de 25 p. 100 en faveur de l'Angleterre, nous déclarions la guerre aux industries de la Grande-Bretagne, nous jetions le désarroi au sein des industries canadiennes, nous préparions le mouvement—oui, nous préparions déjà, il y a treize ou quatorze ans le mouvement dont on s'épouvantait l'an dernier et qui devait mettre l'Angleterre aux prises avec l'Allemagne. Voilà qui fait voir combien il est dangereux de poser au prophète.

Passons maintenant aux arguments que l'on fait valoir à l'appui de la convention douanière; mais commençons d'abord par nous pénétrer de l'importance de la question et de la grandeur du Canada, gardons-nous de déprécier notre pays et, dans le marché que nous faisons avec les Etats-Unis, sachons avoir foi en nous-mêmes. Monsieur l'Orateur, la richesse du Canada défie toute description. Nos ressources sont énormes, elles sont illimitées; au cours des quinze dernières années—je maintiens cette expression dont je me suis servi au banquet des manufacturiers, car je veux appeler un peu l'attention de la gauche sur cette ère de prospérité—au cours des quinze dernières années, dis-je, il s'est accompli un développement sans précédent. Que l'on me permette de présenter en peu de mots l'inventaire des ressources du Canada.

Notre pays est aussi vaste que l'Europe entière, la superficie de notre territoire est de 111,000 milles carrés; elle excède celle des Etats-Unis; le Canada pourrait absorber les Etats-Unis, tandis qu'au point de vue matériel les Etats-Unis ne pourraient pas absorber le Canada; notre pays est trente fois plus vaste que le Royaume-Uni, dix-huit fois plus grand que l'Allemagne, il couvre quarante parallèles de latitude et abonde en richesses inconnues en toute autre partie de l'univers; nos forêts, représentant 550,000,000 de pieds de bois debout, sont les plus riches de la terre; des terres à blé de 600 milles de longueur sur 1,000 milles de largeur sont prêtes à être mises en culture. L'on pourrait récolter du blé sur une superficie de 190,000,000 d'acres; la superficie de nos pêcheries côtières est de 12,500 milles, dont 250 se trouvent dans le beau comté de Gaspé; la superficie de nos pêcheries en eau douce est de 440,000 milles; d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, notre sol renferme 172,000,000 de tonnes de houille; le rendement de nos mines d'or se chiffre à \$260,000,000; nos mines d'argent occupent le troisième rang parmi celles de l'univers; nous fournissons les trois cinquièmes du nickel nécessaire à la consommation du monde entier; en 1901, nous produisons 160,000,000 de tonnes de fer en gueuse; nous en produisons 509,000,000 en 1904; on calcule que les chutes d'eau encore disponibles représentent une force de 25,000,000 de chevaux. Je me